



**HAL**  
open science

## Les agriculteurs face au tourisme : quelle place pour le tourisme à la ferme en France?

Samuel Arlaud, Olivier Dehoorne

► **To cite this version:**

Samuel Arlaud, Olivier Dehoorne. Les agriculteurs face au tourisme : quelle place pour le tourisme à la ferme en France?. Les nouveaux espaces ruraux de l'Europe atlantique, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Poitiers ITEEM ICOTEM, pp.194-207, 2000, 2-9513060-4-4. hal-01406719

**HAL Id: hal-01406719**

**<https://hal.science/hal-01406719>**

Submitted on 1 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# LES NOUVEAUX ESPACES RURAUX DE L'EUROPE ATLANTIQUE

Hommage  
au Professeur Roger Béteille

*Publication coordonnée par Jean Soumagne*

*Maison des Sciences de l'Homme et de la Société  
Université de Poitiers ITEEM ICOTEM*

Publié avec le concours de la Région Poitou-Charentes

**LES NOUVEAUX ESPACES RURAUX  
DE L'EUROPE ATLANTIQUE**

**Hommage au Professeur Roger Béteille**

---

*Publication coordonnée par Jean Soumagne*

**Maison des Sciences de l'Homme et de la Société  
de l'Université de Poitiers  
ITEEM ICOTEM**

*Publié avec le concours de la Région Poitou-Charentes*

## TABLE DES MATIERES

	Pages
Avant-propos .....	3
Jean SOUMAGNE.- Unité et diversité du monde rural atlantique .....	5-15
 <b>LES NOUVEAUX ESPACES RURAUX : FONDEMENTS ET ACTEURS .</b>	 <b>17</b>
<i>Des processus européens ?</i>	
Isabel FERNANDEZ JUSTO.- Los Fondos Estructurales de la Unión Europea en Galicia .....	19-33
Patrick O'FLANAGAN.- The transformation of marginal areas in Atlantic Europe. Incendiarism in Iberia and Overgrazing in Ireland .....	35-47
Carmen DELGADO VIÑAS.- Changements récents des systèmes agraires dans les espaces ruraux de Cantabrie (Espagne) .....	48-61
<i>Le rôle des hommes</i>	
Mark CLEARY.- « Pays » and « Paysan » in Western France ; regional traditions in the historical geography of agricultural associations .....	62-73
Olivier BALABANIAN.- La perception du métier d'agriculteur et de l'avenir de l'agriculture par les agriculteurs limousins .....	74-80
Françoise ARDILLIER.- La perception de l'innovation par les agriculteurs limousins .....	81-90
 <b>AGRICULTURE ET TOURISME : NOUVELLES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT</b>	 <b>91</b>
<i>Les dynamiques agricoles</i>	
Desmond GILLMOR.- The implementation of the CAP accompanying measures in the Republic of Ireland .....	93-106
Jean-Paul DIRY.- Elevages « hors-sol » et façade maritime de l'Europe nord-occidentale .....	107-121
Guy BAUDELLE et Corentin CANEVET.- Les mutations du système agricole le plus intensif de l'Europe atlantique : vers une diversification des campagnes bretonnes.....	122-136
Pascal BLONDEAU.- Entre agrandissements et installations : le devenir des exploitations agricoles. Observations dans la Sarthe et les Pays de la Loire	137-152
Laurent RIEUTORT.- Innovations et innovateurs agricoles de la Basse-Marche et du Montmorillonais .....	153-166
Hélène DOUENCE-JOUHET.- Les mutations de l'agriculture du Néracais (Lot-et-Garonne) dans le contexte de la réforme de la Politique Agricole Commune .....	167-180
Gilles BERNARD.- Les campagnes charentaises à l'épreuve de la crise du cognac .....	181-193

*Tourisme et développement*

Samuel ARLAUD et Olivier DEHOORNE.- Les agriculteurs face au tourisme : quelle place pour le tourisme à la ferme en France ? .....	194-207
Philippe VIOLIER.- Au sujet de la « mise en tourisme » des campagnes atlantiques.....	208-218
Jean-René MORICE.- Le domaine des Ormes (Ille-et-Vilaine). Une expérience de mutation économique d'exploitation agricole et exploitation touristique .....	219-230
Olivier ETCHEVERRIA.- « Tourismoa Baï » : le Pays Basque joue la carte du tourisme rural .....	231-240

**POPULATIONS NOUVELLES ET CHANGEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES** ..... 241

*Mutations démographiques et sociales*

Franck GUÉRIT et Christine ROMÉRO.- Constructions identitaires des espaces ruraux péri-métropolisés : quelques exemples en région Centre .....	243-253
Yves JEAN.- Identité rurale et nouvelles populations .....	254-270
Solange MONTAGNÉ-VILLETTE.- L'espace rural : prison et refuge des ruraux .....	271-281
Valérie JOUSSEAUME-MERCIER.- La résistance sociale des bourgs et des petites villes : un indicateur de leur résistance économique .....	282-293

*Nouvelle géographie industrielle et commerciale*

François MADORÉ et Laurent PINEAU.- Le rôle de la vente itinérante dans l'organisation commerciale des espaces ruraux ; l'exemple de la Gâtine poitevine .....	294-306
Roman RODRIGUEZ.- Petites villes et diversification économique dans les zones rurales galiciennes .....	307-320
Jean-Pierre HOUSSEL.- L'industrialisation endogène des milieux ruraux de la façade atlantique du Centre-Portugal à la Bretagne .....	321-339

**RECOMPOSITION DES TERRITOIRES ET DES PAYSAGES ATLANTIQUES** ..... 341

*Denouveaux paysages ?*

Michel CABOURET.- Evolution des paysages agraires et pastoraux du Trøndelag atlantique (Norvège centrale) au cours de la seconde moitié du XX <sup>e</sup> siècle .....	343-354
Maria Pilar de TORRES LUNA.- Les paysages agraires de Galice dans le contexte de l'Arc Atlantique européen .....	355-365
Christine ROUX.- Les paysages de la Beira Alta portugaise comme révélateurs des permanences et des mutations en cours .....	366-386
Michel PÉRIGORD.- L'action paysagère en Poitou-Charentes : entre restructuration et perpétuation .....	387-401
Olivier RIALLAND.- Les parcs et jardins en Anjou : le paysage revisité .....	402-415

## TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

479

Vincent GROSS et Philippe MADELINE.- Processus d'évolution des paysages ruraux bas-normands : des exemples dans le sud du Pays d'Auge et la baie du Mont-Saint-Michel ..... 416-426

*De nouveaux territoires*

Lucette LAURENS.- Vers la territorialisation des espaces ruraux ou le renouvellement des enjeux ..... 427-441

Carminda CAVACO.- Le monde rural portugais, défis et futurs ..... 442-450

Jean-Paul CHARRIÉ, Guy DI MEO et J.-P. HINNEWINCKEL.- Nouvelle ruralité et recompositions territoriales dans le Sud-Ouest aquitain ..... 451-476

TABLE DES MATIÈRES ..... 477-479

# **Les agriculteurs face au tourisme : quelle place pour le tourisme à la ferme en France ?**

par Samuel ARLAUD et Olivier DEHOORNE

Département de Géographie, Université de Poitiers  
97, Avenue du Recteur Pineau  
86022 Poitiers Cedex

## **RÉSUMÉ**

*Alors que l'espace rural connaît une fréquentation touristique croissante, que le tourisme devient un véritable secteur économique dans certaines campagnes, les agriculteurs sont confrontés à une conjoncture difficile. Bien que le tourisme à la ferme soit encore très peu développé en France, le contexte actuel semble favorable à une diversification des activités, notamment au profit du tourisme vert.*

Notre propos porte sur les formules touristiques proposées par les agriculteurs à partir desquelles est engagée une réflexion sur l'insertion des activités récréatives dans le cadre d'exploitations agricoles ayant entrepris cette forme de diversification.

Les agriculteurs pratiquant le tourisme à la ferme (ou l'agro-tourisme) ne représentent qu'une faible part des prestataires du tourisme. Néanmoins, par leur implication dans l'espace rural, ils remplissent de fait un rôle essentiel pour le développement de la « récréation verte », qui connaît, depuis le début de la décennie, un engouement soutenu de la part des populations urbaines, nationales et européennes. Les activités agricoles façonnent les paysages ruraux, et lorsqu'elles se rétractent dans l'espace, l'intervention des agriculteurs est sollicitée afin de préserver la qualité de ce support ouvert aux pratiques ludiques.

La présence des exploitants agricoles est donc indissociable du tourisme rural, des paysages touristiques de nos campagnes. L'agriculture devient même un patrimoine à faire connaître aux citoyens. On note une mode pour l'identité des « pays », pour la paysannerie qui incarne la culture de ces terroirs, cela pouvant aller jusqu'à la quête d'un nouvel exotisme perceptible à travers des manifestations traditionnelles — souvent remodelées en fonction des attentes de ce nouveau public — comme les fêtes des battages ou le succès des transhumances.

Tandis que les pratiques récréatives se développent et s'insèrent dans ces espaces ruraux, les agriculteurs doivent faire face à une conjoncture difficile. La diversification des activités s'impose pour la majorité d'entre eux et certains envisagent le tourisme comme l'une de ces orientations.

De nouvelles lois sont adoptées pour favoriser l'ouverture des exploitations agricoles comme celle du 30 décembre 1988 relative à

l'adaptation de l'exploitation agricole à son environnement économique et social. L'article 2 précise que « *les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation* » « *sont réputées agricoles* ». Ensuite, ce fut la loi de modernisation de l'agriculture et ses mesures d'accompagnement, datée du 17 janvier 1995, dont les deux principaux objectifs sont de favoriser une agriculture performante et « qui tient le territoire ». Enfin la récente loi d'orientation montre bien tout l'intérêt qui est porté désormais aux activités de diversification et notamment celles en direction des touristes.

L'évolution des rapports entre agriculture et tourisme est donc particulièrement intéressante. Les exploitants agricoles qui connaissent certaines formes de remise en cause de leur revenu prennent conscience de l'opportunité que peuvent représenter les loisirs à la campagne. Le tourisme vert s'inscrit désormais dans les orientations privilégiées des Assemblées Permanentes des Chambres d'Agriculture (A.P.C.A.).

Nous sommes donc dans une période charnière, tant pour le tourisme rural et la place future des agriculteurs dans ce secteur que pour la restructuration des exploitations agricoles et leur implication dans l'espace rural ; espace rural qui devient lui-même un espace récréatif et résidentiel.

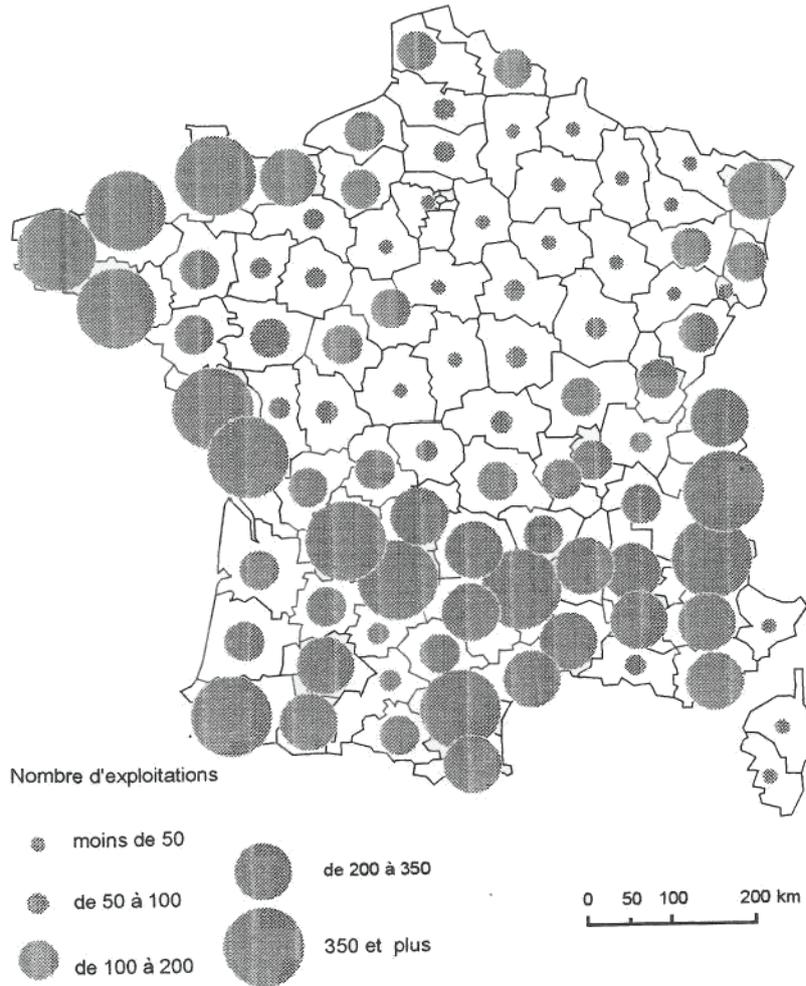
## I. — L'IMPLICATION DES AGRICULTEURS DANS LE TOURISME

### A) UNE PARTICIPATION MODESTE ET INÉGALE

Le nombre d'exploitants agricoles engagés à différents degrés dans le tourisme vert est évalué entre 12 000 et 15 000. Une première approche spatiale effectuée à partir des résultats du dernier R.G.A. permet de souligner l'inégale répartition des agriculteurs ayant déclaré une activité touristique en 1988 (*fig. 1*).

Les zones de moyennes et hautes montagnes ainsi que les espaces littoraux connaissent les plus fortes participations. En ce qui concerne les régions côtières, il convient de distinguer les départements méditerranéens de ceux des littoraux occidentaux. En effet, pour les premiers, l'urbanisation et les fortes pressions touristiques existantes expliquent la très faible implication des agricultures sur une frange d'une cinquantaine de kilomètres. Les exploitations ouvertes aux touristes sont donc réparties sur un arrière-pays, montagneux et ensoleillé, qui s'étend des Corbières aux Alpes méridionales, englobant les Cévennes, le Lubéron et les Baronnies.

A l'inverse, sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, les exploitations accueillant des vacanciers sont installées aux abords des littoraux. Par exemple, dans les départements atlantiques, plus de la moitié d'entre elles sont regroupées sur une frange littorale d'une vingtaine de kilomètres.



source : R.G.A. 1988, réalisation graphique S. Souchaud, janv. 1999

FIG. 1. — *Les exploitations agricoles pratiquant le tourisme à la ferme en 1988.*

D'une manière générale, la majorité de ces exploitations sont localisées dans la moitié méridionale de l'Hexagone. Aux arrière-pays méditerranéens s'ajoutent les départements du Sud-Ouest avec d'importants contingents dans les campagnes de Gascogne, du Quercy, de Corrèze et du Périgord. Des regroupements privilégiés se sont formés aux abords de lieux touristiques réputés comme les cités historiques de Cordes et de Sarlat ou encore les vallées du Lot et de la Vézère.

A l'opposé, dans les régions agricoles de grande culture telles que la Beauce ou la Champagne, où les chefs d'exploitations ne sont pas confrontés aux mêmes impératifs de diversification et dont les paysages n'exercent pas un attrait déterminant, les pratiques touristiques à la ferme sont très peu développées.

Enfin, on peut s'interroger sur la faiblesse de l'activité dans certaines régions comme dans les départements frontaliers du nord-est. En effet, alors que le tourisme vert connaît un développement notable en Wallonie en relation avec les foyers urbains proches, les agriculteurs des Ardennes et de la Meuse se sont peu orientés vers ce type d'activités en dépit d'atouts comparables.

#### B) DES PRATIQUES PLUS DIVERSIFIÉES

Les prestations commercialisées par les agriculteurs s'enrichissent de nouvelles formules. A côté des offres les plus anciennes relatives à l'hébergement (gîte, camping, chambre d'hôtes) et à la restauration (ferme-auberge, tables d'hôtes) apparaissent les goûters à la ferme (été 1992) et le panier pique-nique pour un déjeuner champêtre (dans les Pyrénées centrales).

Les exploitants investissent dans la réalisation d'installations ludiques et sportives, pouvant aller jusqu'à la création d'une base de loisirs nautiques. Ces « parcs de loisirs » développent des thèmes spécifiques : l'équitation ou la découverte du monde des abeilles. Les exploitations peuvent devenir de nouveaux lieux d'apprentissage, pour les plus jeunes avec les fermes-pédagogiques (comme celles regroupées dans l'association des Fermes buissonnières en Isère) mais aussi pour un large public avec les fermes-découvertes.

Ces offres répondent aux nouvelles attentes d'un public urbain, ainsi le vacancier peut participer aux travaux de la ferme, cueillir lui-même les fruits qu'il achète (« libre service de cueillette »).

Certains exploitants se sont orientés vers le parc animalier, comme la ferme de l'Auroch (canton de Clairvaux-les-Lacs) dans la vallée jurassienne du Hérisson où vient d'être réalisé un conservatoire d'espèces bovines associées à des yacks tibétains, des bisons et des aurochs contemporains recréés génétiquement à partir de diverses races rustiques. Ouverte en 1991, elle accueille désormais 15 000 visiteurs annuellement.

L'introduction de nouvelles espèces peut susciter la curiosité. Des agriculteurs mettent alors à profit l'attrait de ces élevages, parfois atypiques, pour afficher l'originalité de leur exploitation et accueillir des visiteurs. Ce sont les élevages d'autruches dans la Drôme (commune de Saint-Didier-de-Charpey), en Argonne (Vanault-les-Dames) et en Charente (canton de Confolens), ou encore des bisons. La ferme de « La Combe aux Bisons » (commune de La Pesse, Jura) propose des hébergements sous tipis sioux tandis qu'un fermier du Gard a transformé son exploitation en ranch.

Certaines exploitations deviennent de véritables réserves écologiques, d'autres établissent des parcours de chasse loués à la journée (notamment dans le Sud-Ouest).

### C) L'EXPLOITATION AGRICOLE : UN CENTRE DE SÉJOUR À LA CAMPAGNE

Désormais, l'agriculteur qui investit dans le secteur touristique tend à privilégier un regroupement des formules sur son exploitation afin de disposer d'une offre complète, relativement homogène et d'en tirer des revenus plus conséquents. Ces associations de prestations qui réunissent à la fois un mode d'hébergement, un mode de restauration et des équipements ludiques, transforment certaines exploitations agricoles en véritables centres de séjours à la campagne ou « ferme de séjour ». Cette dernière appellation correspond d'ailleurs à une nouvelle formule d'accueil labellisée par le réseau « Bienvenue à la ferme ».

Parmi les agriculteurs pratiquant le tourisme à la ferme (1), plus d'un millier (soit 8% d'entre-eux) gèrent des fermes de séjours en 1995.

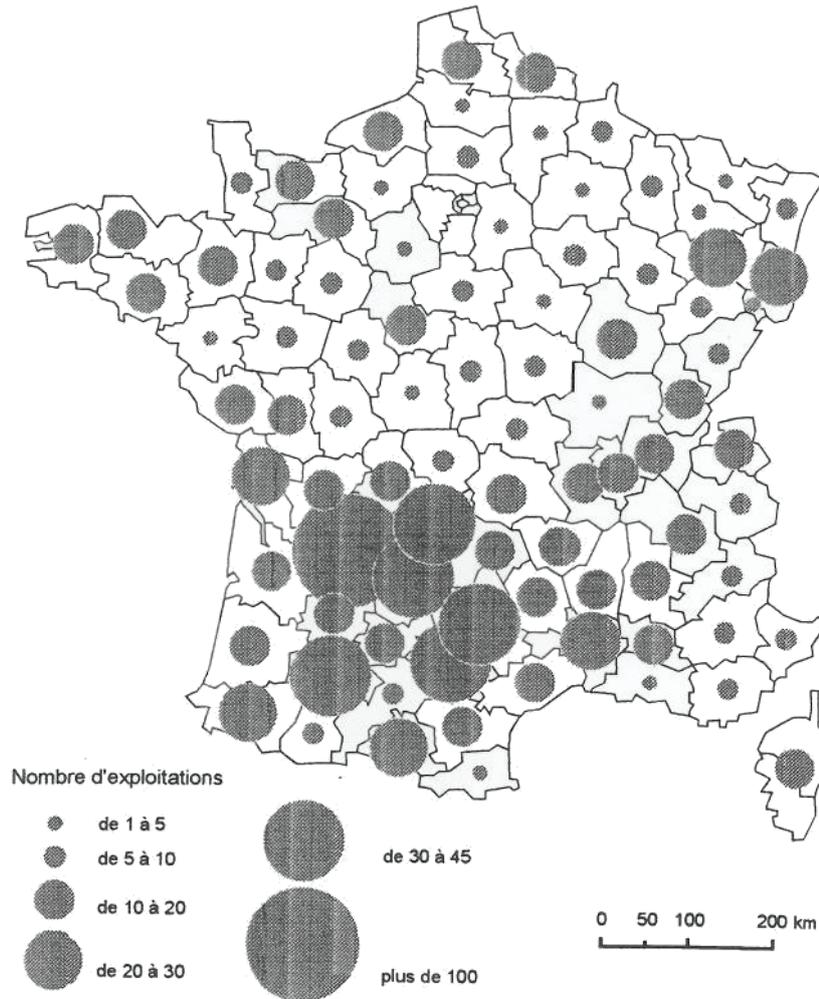
Les deux tiers de ces exploitations sont localisées dans les régions méridionales, notamment dans les campagnes du Sud-Ouest (25 %). Les départements du Gers, du Lot et du Tarn comptent une quarantaine de fermes de séjour, et celui de la Dordogne plus d'une centaine. 10 % sont recensées dans les départements méditerranéens et 5 % dans les Pyrénées. Enfin 8 % sont implantées aux abords des côtes de l'Atlantique et de la Manche (*fig. 2*).

Pour une partie de ces exploitants, la ferme de séjour constitue l'aboutissement d'une longue expérience. Au départ, l'agriculteur a souvent commencé par quelques locations, l'ouverture d'un camping ou la création d'une ferme-auberge. Plus rarement l'impulsion a pu être donnée par la réalisation d'un espace de loisir. Ensuite, au cours des années, avec la fidélisation d'une clientèle estivale, les prestations se sont étoffées ; la ferme de séjour est alors le résultat de dix à vingt années d'activités.

Ces centres de séjour à la campagne, établis dans le cadre d'exploitations agricoles peuvent revêtir de nouvelles physionomies comme en atteste « le parc résidentiel du hameau de Grazimis » dans le Gers (canton de Condom). L'exploitant y loue quatre chalets, disposés sur des emplacements de mille mètres carrés chacun aux abords d'une piscine, d'une aire de jeux et d'un practice de golf. Les repas peuvent être pris à la table d'hôtes et un service de garderie est à leur disposition.

Les nouveaux centres de séjours se distinguent par la rapidité de leur réalisation et par l'importance des investissements. L'exemple ariégeois de

(1) L'étude de l'ensemble des brochures touristiques éditées par les administrations départementales et régionales nous a permis de recenser 1 153 fermes de séjour, parmi lesquelles 21 % sont déjà labellisées comme telles dans l'édition 1995-1996 du guide *Bienvenue à la ferme*.



source : guides *Bienvenue à la ferme*, Gîtes de France, Accueil paysan et les Comités départementaux du tourisme, réalisation graphique S. Souchaud, janv. 1999

FIG. 2. — Les fermes de séjour en 1996.

la ferme de la Serre (commune d'Aigues-Vives) est significatif à cet égard. Confronté à des difficultés économiques, ce couple d'exploitants, qui se consacrait exclusivement à l'élevage de brebis, se lança dans l'accueil à la ferme avec la création d'un camping de douze emplacements en 1990. Une S.A.R.L. fut créée pour gérer les activités touristiques et l'épouse, sans statut professionnel, en prit la responsabilité. Le camping agrandi s'étend

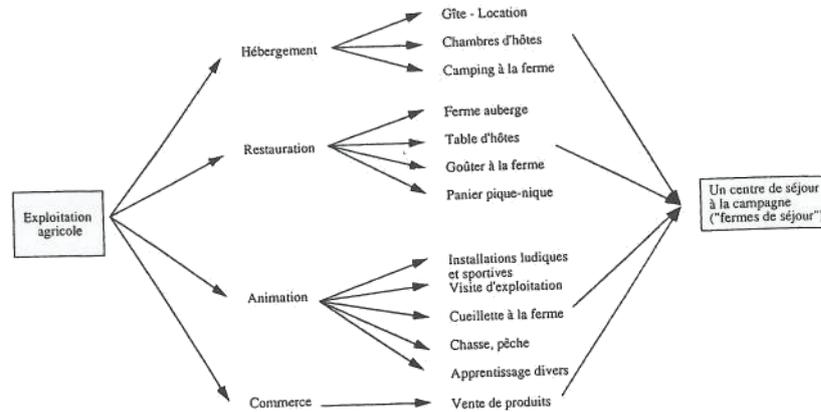


FIG. 3. — L'ouverture de l'exploitation agricole au tourisme.

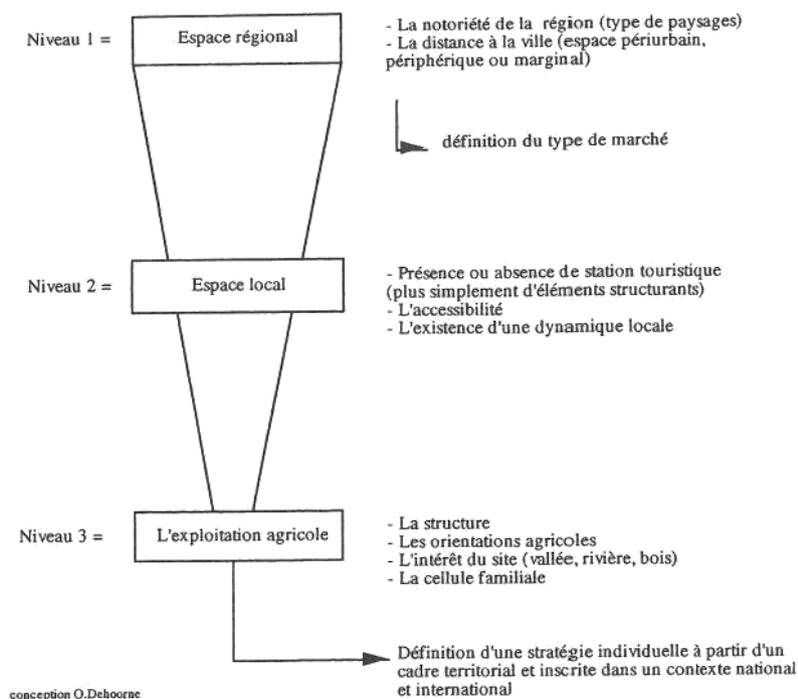
désormais sur cinq hectares et compte une quarantaine d'emplacements ainsi que des terrains de jeux et une piscine. Enfin, des bâtiments viennent d'être construits pour accueillir un bar et une cuisine destinée à la préparation de plats du terroir. Ce couple d'agriculteurs dispose d'une capacité d'accueil de 160 personnes et la réalisation d'habitations légères de loisirs et de chalets pour l'hiver est programmée.

L'ampleur des investissements consentis par les agriculteurs, les spécialisations croissantes des exploitations, précipités par une conjoncture favorable au tourisme, posent le problème de la pérennité de ces réalisations.

## II. — LE CHOIX DU TOURISME

Les administrations encadrantes encouragent les agriculteurs à s'orienter vers le tourisme qui apparaît alors comme un palliatif à la crise. Les exploitants agricoles sont sensibilisés ; des fiches techniques détaillées présentent les bénéfices nets à venir, certains départements ont même fixé des quotas annuels mais le remède est sans doute perçu avec trop d'optimisme. Le choix du tourisme doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie longuement mûrie.

L'exploitant qui décide d'investir dans le secteur des loisirs doit prendre en considération l'ensemble des potentialités de son environnement. Ces analyses sont effectuées à trois échelles : régionale, locale et micro-locale (l'exploitation agricole).

FIG. 4. — *Le choix du tourisme.*

L'échelon régional permet de qualifier des atouts généraux, la notoriété de la zone, l'intérêt de ses paysages, son image touristique. S'agit-il du Quercy, du Périgord ou des plaines de la Beauce ? Ces campagnes peuvent bénéficier d'un phénomène de mode comme celles de l'Armagnac à la suite du succès du film d'E. Chatilliez, « *Le bonheur est dans le pré* » (plus de 5 millions d'entrées). Le Comité départemental du tourisme du Gers a d'ailleurs fait sa promotion avec le slogan « *Le bonheur dans le Gers, c'est pas du cinéma* ». Cet événement culturel a conforté une tendance favorable aux produits du terroir et à l'accueil convivial dans le cadre d'exploitation familiale.

Le projet est également envisagé en fonction des marchés potentiels. Ces exploitations sont-elles situées en zone périurbaine ? Ces campagnes connaissent-elles une importante fonction résidentielle ou sont-elles consacrées à des grandes cultures susceptibles d'accueillir ponctuellement une expérience agro-touristique ? Localisée aux abords d'une ville, la ferme équestre va cibler une clientèle de proximité, la présence d'hébergement est alors secondaire, voire superflue. Au contraire, dans une zone rurale éloignée de tout foyer émetteur notable, l'agriculteur privilégie davantage les structures d'accueil qui permettront à l'amateur d'équitation de séjourner dans son exploitation.

Les initiatives émanant des agriculteurs sont aussi réfléchies à l'échelle locale ; il s'agit de positionner ces nouvelles réalisations par rapport à l'ensemble des activités récréatives, la présence ou l'absence de pôle touristique ou d'équipements récréatifs de base. Les exploitations riveraines de lacs peuvent aisément proposer des emplacements de camping (comme à Vassivière dans le Limousin et Pareloup en Aveyron) ou des chambres d'hôtes (27 lits à Der Chantecoq, dans la Marne).

L'accessibilité ne doit pas être négligée ; il faut se placer par rapport aux axes qui drainent les vacanciers dans ces campagnes et une signalétique performante, avec un suivi directionnel approprié, est donc indispensable.

En dernier lieu, l'exploitant prend la mesure de la mobilisation locale, il peut devenir un partenaire actif d'un projet de développement global. En l'absence de cohésion locale, son expérience peut être conduite en solitaire, ou, s'il en a les moyens, il peut devenir la locomotive qui impulse cette dynamique comme ce fut le cas pour le centre de loisirs de Lectoure (Gers) qui accueille plus de 30 000 visiteurs chaque été. Dès 1964, un agriculteur entreprit la réalisation d'un plan d'eau de cinq hectares à la confluence de trois rivières, sur son exploitation d'une centaine d'hectares. L'étang ouvert aux activités nautiques comporte désormais une plage et trois toboggans aquatiques. Le camping à la ferme est devenu un important parc d'hôtellerie de plein air de 250 emplacements à proximité duquel furent installés un bar, un restaurant et des boutiques louées aux commerçants du bourg.

À l'échelle la plus fine, une étude complète de l'exploitation agricole est nécessaire. Il s'agit de voir si la nature des productions agricoles est compatible avec l'accueil à la ferme, de cerner les attentes financières de l'exploitant ainsi que ses capacités d'investissements et de recenser les éléments propices à la récréation existants (vallée, rivière) ou envisagés (étang, piscine, etc.).

Enfin, à la base de ce projet, il faut souligner l'importance primordiale de la cellule familiale où les compétences de chacun doivent être employées au mieux pour un développement durable. L'idée de créer une ferme-auberge dans l'exploitation agricole de Bony (Aisne) vint à la suite de plusieurs récompenses obtenues par la fermière lors de concours culinaires. Dans le cas de l'exploitation maraîchère de Savonnières (Indre-et-Loire), la réalisation d'un arrêt-buffet au milieu d'une serre fut motivée par le besoin de créer un emploi pour leur enfant. Lorsque la main-d'œuvre familiale est insuffisante, des agriculteurs se regroupent au sein d'une S.I.C.A. (Société d'Intérêt Collectif Agricole) comme pour la ferme-auberge collective de la Borderie (commune de Craon) où travaillent douze fermiers mayennais. Parfois les agriculteurs préfèrent des structures associatives telle l'association « Terre de rencontre » dans la commune de Pouancé (Maine-et-Loire). Trois fermiers commercialisant des hébergements ont décidé de travailler conjointement pour améliorer l'accueil touristique dans leur région. Cela s'est traduit en 1992 par

l'ouverture d'une ferme-auberge (l'Herberie), l'organisation de dîner-spectacle et l'aménagement d'un circuit pédestre.

En dernier lieu, il convient de préciser que cet environnement évolue constamment, faisant apparaître de nouvelles opportunités en fonction desquelles s'organisent les agriculteurs. La progression de la périurbanisation peut les contraindre à modifier leurs orientations économiques comme pour ce couple d'exploitants de Migné-Auxances (Vienne) qui se spécialisa dans la fabrication du miel et de produits dérivés, écoulant leur production sur les marchés de Poitiers, essentiellement en période estivale.

Dans la région de Béthune se posait le problème de la réhabilitation de belles bâtisses délaissées par les agriculteurs, dans une zone qui présente peu d'intérêt pour le tourisme vert. Ce fut avec le projet d'Université en Artois — qui concerne les villes d'Arras, Béthune et Lens — que germa l'idée de chambres d'étudiants à la ferme. Dès la rentrée 1995, six agriculteurs, regroupés en association, proposaient vingt chambres, l'offre doubla en 1996 et l'objectif est d'atteindre 200 locations en l'an 2000. Ces fermes localisées dans un rayon de dix kilomètres autour de Béthune sont aussi ouvertes à des clientèles de passage pendant l'été, l'amortissement des investissements étant calculé à partir de la fréquentation étudiante.

Les initiatives les plus exemplaires résultent de stratégies individuelles qui se fondent sur la valorisation d'un patrimoine, de compétences individuelles, dans un cadre territorial identifié. A l'inverse, de nombreuses réalisations récentes, pour lesquelles les décisions des agriculteurs ont été largement conditionnées par une conjoncture économique difficile et par l'influence des techniciens agricoles, présentent des premiers bilans inégaux, rarement à la hauteur des espérances.

### III. — QUELLE PLACE POUR LE TOURISME DANS LES FERMES D'ACCUEIL ?

Si l'agrotourisme peut être défini « *comme l'intégration économique d'un poste touristique au sein d'une entreprise agricole* » (P. Violier), les revenus procurés par cette activité sont assez disparates (fig. 5).

Les dénombrements entrepris sur six départements du Sud-Ouest et du Centre-Ouest, au cours des sept dernières années, nous ont permis de constater une progression de 10 à 20 % des exploitations ouvertes au tourisme mais aussi un certain renouvellement des acteurs : un quart des prestataires recensés en 1988 n'exercent plus en 1995.

Deux raisons expliquent cette situation. Tout d'abord, certaines réalisations aboutissent à un échec : des projets trop ambitieux, des personnes inexpérimentées qui méconnaissent le milieu rural et les animaux (dans le cas de ferme équestre) ou des problèmes familiaux. En second lieu, le départ à la retraite entraîne souvent l'abandon des activités touristiques. Ces prestations personnalisées sont difficiles à transmettre

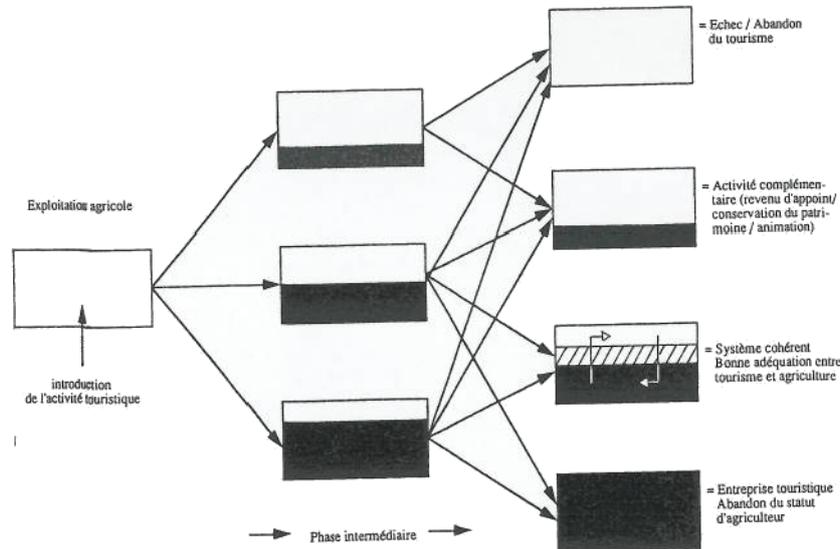


FIG. 5. — L'évolution du fait récréatif.

bien qu'on ait pu observer quelques cas de succession s'opérant en douceur, à partir d'exploitations où deux générations d'agriculteurs ont travaillé ensemble un certain temps. Par exemple, dans le Ségala aveyronnais, la ferme-auberge de La Salvétat-Peyralès ouverte en 1977 est aujourd'hui gérée par le fils des exploitants. Celui-ci commença à travailler avec ses parents en 1986, il apporta quelques innovations avec l'aménagement d'une salle de concert et la programmation de deux concerts mensuels à partir de 1990.

Le tourisme peut représenter une activité complémentaire, secondaire sur le plan économique. Ces revenus d'appoint proviennent de locations (dont le revenu moyen est autour de 10 à 15 000 francs par an) ou d'un camping à la ferme (15 à 20 000 francs par an). Ce sont parfois des ambitions touristiques revues à la baisse, notamment lorsque la composition de la cellule familiale évolue (départ des enfants ou de l'appoint des grands-parents).

Les formules les plus rentables sont celles qui exigent le plus d'investissements et de main-d'œuvre. Le tourisme devient une activité économique à part entière avec les fermes-auberges, les fermes équestres et les fermes de séjour. Les revenus moyens sont de 50 000 à 150 000 francs et au-delà. Il est primordial d'établir une cohérence dans le fonctionnement de l'exploitation.

Les premières années d'activité de la ferme équestre de Vergoignan (Gers) correspondent à ce scénario. Dès la première année d'activité de son

école d'équitation et de dressage agréé, en 1988, les résultats financiers de l'exploitation se partagèrent entre les revenus issus de l'équitation et ceux provenant des productions céréalières. L'équilibre demeura l'année suivante puis un basculement s'opéra au profit du secteur récréatif qui représentait 80 % des revenus en 1992. Les agriculteurs ont privilégié l'activité touristique au détriment des productions agricoles (dont les recettes ont considérablement diminué), et les ressources de la ferme ont connu une croissance de 25 % en quatre ans. Les chambres d'hôtes en cours de réalisation et le projet d'une base de loisir vont encore renforcer le poids des revenus touristiques.

L'importance de l'engagement de certaines exploitations, devenues des fermes de séjour dotées de capacités d'accueil notables, peut les conduire à abandonner le statut d'agriculteur : de l'agrotourisme au tourisme.

La progression de la ferme gasconne de Larrouy (canton d'Eauze) en est une illustration. Jusqu'en 1973, il s'agissait d'une polyculture familiale classique de cette région de l'Armagnac : les 30 hectares étaient partagés entre les cultures de céréales, du vin blanc destiné à la distillation et quelques vaches laitières. Les agriculteurs décidèrent de diversifier leurs activités et ouvrirent une ferme-auberge puis trois chambres d'hôtes. Après trois années d'activité, ils optèrent pour le statut de commerçant et les investissements se succédèrent : construction d'une piscine, huit chambres supplémentaires, deux courts de tennis, douze bungalows auprès d'un plan d'eau aménagé pour la pêche, puis vingt emplacements de camping, et enfin un golf neuf trous en 1986 qui passa à 18 trous en 1991. Après dix-huit années de travail, la fidélisation d'une clientèle, l'affirmation d'une réputation, la ferme Larrouy est devenue un centre de loisirs de 55 hectares avec une capacité de 130 lits.

A travers l'étude de ces différents profils d'exploitations ressort l'importance de l'aspect humain. Dans leur grande majorité, les paysans, qui travaillent la même terre depuis des générations, sont assez prudents face au tourisme. Nombreux sont ceux qui avouent des réticences, voire de la répulsion. Quant aux plus jeunes exploitants qui ont grandi dans ces campagnes, leur conception du métier d'agriculteur diffère et s'élargit. Ils placent souvent d'importants espoirs dans le secteur des loisirs, tant pour l'aspect économique que pour les relations humaines.

Le plus grand intérêt provient de néo-ruraux, nationaux ou européens, qui se sont installés essentiellement au cours des années 70 ou à la fin des années 80 et dont l'exploitation est parfois difficilement viable sur le plan agricole. Ce sont, par exemple, des Néerlandais en Gascogne, dans la vallée du Tarn, dans le sud du Poitou ou dans l'Aude. La présence des Britanniques est importante dans le Périgord, à partir duquel ils se sont implantés dans le Lot et les Charentes.

Enfin, il convient d'insister sur le fait que chaque réalisation s'inscrit dans un environnement particulier et résulte d'une stratégie spécifique ; une réussite ponctuelle n'a donc pas valeur de modèle reproductible à l'infini. Cependant, la qualité de certaines expériences montre que le

monde agricole et plus généralement l'espace rural sont porteurs de multiples solutions.

## CONCLUSION

Cette forme de diversification comporte des limites : l'ouverture aux loisirs des exploitations n'est pas possible partout — ni souhaitable. Cette orientation ne peut pas être conduite dans n'importe quel type d'exploitation, elle requiert des compétences spécifiques et surtout une motivation de la part de l'exploitant.

Néanmoins, le contexte actuel est porteur d'opportunités. Il existe une demande que les agriculteurs ne parviennent que partiellement à satisfaire. Par conséquent, en dépit de leur position privilégiée dans les campagnes, ce sont d'autres acteurs, ne résidant pas exclusivement dans l'espace rural, qui tirent profit de la situation en concevant une offre rurale proche de celle mise en place par les agriculteurs et labellisée par le réseau « Bienvenue à la ferme ». Par exemple, dans le secteur de la restauration, parallèlement aux fermes-auberges (label « Bienvenue à la ferme »), les Gîtes de France viennent d'homologuer de nouveaux restaurants ruraux sous le label « Auberge du terroir ». D'autres structures isolées insistent aussi sur l'aspect campagnard (« auberge de campagne », « auberge de terroir », « auberge à la ferme »), introduisant davantage de confusion dans l'esprit du vacancier qui parcourt ces villages et hameaux.

Ces formules jusqu'alors essentiellement réservées aux agriculteurs, connaissent une diversification des prestataires ; elles deviennent une offre rurale comme en témoigne la multiplication des guides tel celui du Routard intitulé *Tables et chambres à la campagne*. Des agriculteurs réagissent et se regroupent au sein de nouvelles structures, mettent en avant leur spécificité qui les distingue de l'offre rurale en général comme l'association des « Fermiers-aubergistes de France » ou la fédération nationale « Accueil paysan ». Ce dernier réseau, créé en 1987 qui compte désormais 280 adhérents en France et une dizaine d'autres dans six pays européens — surtout en Europe du Nord — propose des « campings paysans », des « chambres paysannes », des « auberges paysannes »...

En dernier lieu, il convient de souligner l'étroite marge de manœuvre des agriculteurs qui accueillent des touristes. La demande est effective mais difficile à cerner tant la part de subjectivité de chacun est importante. H. Grolleau, précisant les conditions de ce tourisme, insiste sur l'importance d'un « *environnement de qualité, c'est-à-dire un lieu où une ferme ressemble à une ferme, ce qui n'empêche pas qu'elle soit moderne* », « *que les fermes ne soient pas agressives mais belles et qu'elles correspondent à l'idée que les citadins s'en font, sans pour autant devenir des réserves de paysans* » (2).

(2) Cf. *Initiatives rurales*, avril 1991, n° 10.

Certains agriculteurs commercialisent des séjours à la campagne dans un environnement de qualité où les activités agricoles sont des plus discrètes pour ne pas déranger le vacancier, l'exploitation agricole n'est plus qu'un support d'accueil. A l'inverse, d'autres privilégient l'aspect folklorique qui suscite la curiosité du citadin (accueil en costume traditionnel, patois, déplacement en chariot, etc.).

Les orientations privilégiées dans les exploitations agricoles sont très contrastées mais elles ont en commun l'importance de la personnalité du fermier qui, dans son cadre, avec ses moyens, sensibilise le touriste au monde agricole et à la vie à la campagne.

#### BIBLIOGRAPHIE

- A.P.C.A., *Guide Bienvenue à la ferme 1995-1996*, 3 000 formules d'accueil à la ferme.
- ARLAUD (S.), 1993. — *Héritages et mutations dans l'agriculture des zones de faibles densités du Poitou-Charentes*, thèse de doctorat, Université de Poitiers, 459 p.
- BETEILLE (R.), 1996. — *Le tourisme vert*, P.U.F., « Que sais-je ? ».
- CLARY (D.), 1995. — « Les ambiguïtés de la politique du tourisme dans l'espace rural français », *B.A.G.F.*, Paris, n° 1, pp. 4-13.
- DEHOORNE (O.), 1997. — « L'agrotourisme en Poitou-Charentes », *Géo-Centre-Ouest*, Poitiers, n° 9, pp. 5-16.
- DEHOORNE (O.), 1998. — *Tourisme et développement rural : l'exemple des campagnes aveyronnaises*, C.G.H.S., Poitiers, 549 p.
- Travaux et innovations*, « Challenge des champions du tourisme vert », 1993, dossier Agrinov 9, numéro spécial.
- VIOLIER (P.), 1995. — « Tourisme diffus et agriturisme dans l'Ouest de la France » in *Tourisme diffus*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand 1994, CERAMAC.
- VITTE (P.), 1995. — « Les problèmes de l'agrotourisme en France », *B.A.G.F.*, n° 1, pp. 14-23.

## LES NOUVEAUX ESPACES RURAUX DE L'EUROPE ATLANTIQUE

Ce livre comprend 34 contributions, toutes centrées sur le domaine atlantique et subatlantique de l'Europe ; elles sont réparties entre quatre grands thèmes :

- **Les nouveaux espaces ruraux, fondements et les acteurs.**
- **Agriculture et tourisme, nouvelles dynamiques.**
- **Populations nouvelles et changements socio-économiques.**
- **Recomposition des territoires et des paysages.**

Les contributions retenues visent à rendre compte des changements en cours des campagnes ouest-européennes, des traits unitaires ainsi que de la diversité des lieux et des temps, des moteurs et des acteurs des mutations. A travers les expériences issues de la péninsule Ibérique, des îles Britanniques, de la Norvège, de la France atlantique, c'est un panorama diversifié qui se dégage ; études globales et examens localisés et comparatifs fournissent des lignes d'analyse fructueuses des transformations des espaces et des territoires. Des évolutions en demi-teintes sont révélées et des capacités diverses de réaction face aux agents externes, en particulier européens, sont manifestées. Complexité des changements, richesse des analyses, perspectives d'approfondissement se jumellent au fil des pages.



ISBN : 2-9513050-4-4